

Ici et ailleurs

Harmonisation et simplification

Le RIFSEEP est le nouveau régime indemnitaire de référence, applicable aux fonctions publiques d'Etat et territoriale afin de remplacer la majorité des primes et indemnités existantes. Jusqu'alors, le système de primes en vigueur était complexe et fragmenté ce qui nuisait à sa lisibilité. Par décret du 20 mai 2014, dans un objectif de simplification sans perte de rémunération, il a été décidé la mise en place d'un nouveau régime composé de :

- une Indemnité de Fonctions, Sujétions et d'Expertise (IFSE), versée mensuellement,
- un Complément Indemnitaire Annuel (CIA), facultatif et non automatiquement reconductible.

Cela a pour principales conséquences de simplifier les fiches de paie des agents et de favoriser

leur mobilité entre fonctions publiques

Quelles évolutions à Eaux de Vienne ?

Le service Ressources Humaines a porté ce projet d'engorgement d'application du RIFSEEP à la rémunération des 360 agents d'Eaux de Vienne, en collaboration avec les représentants du personnel, la commission d'élus RH et la direction générale. Au terme d'un an de travail, un début de convergence des régimes indemnitaires, par groupe et sous-groupe de fonction, est mis en place, à compter d'octobre 2018. Certains agents voient ainsi leur salaire revalorisé ; d'autres sont en maintien de rémunération. Pour reconnaître l'engagement professionnel des agents et leur manière de servir, il sera versé en décembre prochain, en accord avec le Bureau, selon des conditions d'attribution définies, un CIA.



Pour en savoir plus, retrouvez le guide pratique sous :
Y/ RH/ Documents partagés/ RIFSEEP

N°14
octobre 2018
Bulletin Eaux de Vienne-Siveer



Édito

Agir pour la biodiversité

Eaux de Vienne est engagé dans une logique de développement durable. Depuis 2017, nous sommes partenaires de la Ligue de Protection des Oiseaux. L'enjeu est de voir comment concilier les enjeux environnementaux à nos contraintes d'exploitation.

A l'Isle Jourdain, j'ai récemment participé à la labellisation de notre station à filtres plantés de roseaux, reconnue refuge LPO pour ses possibilités d'accueil de la faune et de la flore sauvage. La labellisation de ce site est l'aboutissement d'une démarche en lien avec la LPO, les agents de terrain et Nathalie Lancelot qui pilote, à Eaux de Vienne, la convention avec la LPO. Cette démarche a consisté en un état des lieux de plusieurs ouvrages qui a amené à l'élaboration d'un plan de gestion pour chacun des sites. L'état des lieux a permis notamment de mettre en avant le patrimoine naturel de l'Isle Jourdain, qui s'étend sur six hectares. Nous avons intérêt à le valoriser.

L'objectif est de favoriser l'accueil de la biodiversité sans perturber le bon fonctionnement de la station. Cela peut même être un pari gagnant-gagnant : tondre moins, par exemple pourrait réduire les charges de fonctionnement du site tout en favorisant la prolifération de la faune et de la flore. D'autres actions, déjà entreprises par Eaux de Vienne, ont été identifiées comme ayant un intérêt à se poursuivre, telle que la suppression des produits phytosanitaires et la régulation des ragondins pour limiter les dégâts sur les saules et les berges. Nous avons tous une responsabilité environnementale. Là il nous est possible d'agir, allons-y !

Jean-Claude Boutet
Président d'Eaux de Vienne



Jean-Claude Boutet et Daniel Gilardot, délégué territorial LPO à la reconnaissance en refuge LPO de la station d'épuration de l'Isle Jourdain 13 septembre 2018



3 questions à...

Audrey Bourdieu

Le futur logiciel de GRC

Responsable du service Clientèle

Pourquoi changer de logiciel de gestion de la clientèle ?

Aujourd'hui, nous utilisons le logiciel de facturation Pégase, associé à un module de Gestion de la Relation Clientèle (GRC), spécifiquement développé pour Eaux de Vienne. Demain, nous souhaitons avoir un seul logiciel pour tous les utilisateurs : chargés de facturation du siège, responsables et chargés de clientèle des territoires. L'objectif est d'avoir un outil plus moderne, ergonomique et créé pour les métiers de l'eau et de la clientèle, ce qui offrira plus de possibilités de développement.

Quelles sont les grandes étapes du projet ?

Le marché est en ligne depuis septembre 2018. Le choix du futur logiciel sera fait d'ici la fin de l'année. Ce sera un gros projet à mener sur toute l'année 2019 : transfert de données, paramétrages, tests de facturation... une étape très importante pour le groupe projet dont je fais partie

sera l'accompagnement des utilisateurs. Au-delà de la technique, il y a l'humain ! J'ai déjà eu une expérience de changement de logiciel de facturation en milieu hospitalier. Ça me conforte dans l'idée que l'accompagnement est un maillon essentiel de la réussite du projet. Les agents seront formés en groupe, par métiers. Des référents seront identifiés pour être en capacité, en interne, de former de nouveaux utilisateurs et d'accompagner à la prise en main de l'outil. Au 1^{er} janvier 2020, on facturera et on travaillera avec le nouvel outil choisi.

Y-a-il un lien avec la mise en place de procédures clientèle ?

Oui, tout à fait. Le nouveau logiciel GRC impactera beaucoup les procédures. Ce sont deux dossiers à mener en parallèle. L'idée est de passer de la pratique à la formalisation de procédures écrites. J'y travaille en lien avec Nathalie Lancelot et les agences pour harmoniser les pratiques.

Focus sur

Une formule revisitée pour accueillir les nouveaux

Le principe ? Faire se croiser les nouveaux employés et les plus expérimentés. Un séminaire d'accueil a été organisé, le 4 septembre 2018, à St-Georges-les-Baillargeaux, suivi d'une remise des médailles de travail pour des agents plus anciens. L'occasion pour tous d'échanger sur ses expériences de travail - récentes ou plus anciennes - jusqu'à 40 ans de service !

Une trentaine de nouveaux agents, parmi les 350 employés du syndicat public, se sont ainsi retrouvés, en présence d'élus du Bureau d'Eaux de Vienne et de la direction générale. Afin de faciliter leur intégration, ils se sont présentés et différents



Accueil des nouveaux employés

intervenants ont évoqué l'organisation du syndicat, ses projets et ses règles de sécurité, au cœur des métiers de terrain.

En fin de matinée, une vingtaine d'agents supplémentaires les ont rejoints pour recevoir leur médaille du travail après 20 à 40 ans de service, dans le secteur public et pour certains, dans le secteur privé également.



Les médaillés du travail



Retrouvez les travaux en eau et en assainissement près de chez vous sur www.eauxdevienne.fr > Accès rapides

Carnet

Naissance

Bienvenue à **Maxence**, fils de Lucie Merceron, né le 17-08-2018

Départ à la retraite

Fabienne Moine, agent d'entretien à Châtelleraut le 01-09-2018

Mariage

Félicitations à **Julie Pacrault**, Chargée des Assemblées et de la DGS, et **Étienne Voisin**, Technicien SIG, mariés le 08-09-2018

Concours

Félicitations à **Karine Aubineau**, **Aurélien Caillaud**, **Patrick Couedic**, **Mickaël Fischer**, **Kévin Perrault** et **Brice Fromenteau**, lauréats de l'examen professionnel Adjoint technique principal 2^{ème} classe.

Laurent Peltier, lauréat du concours d'Adjoint technique principal 2^{ème} classe.

Jimmy Journaud, lauréat du concours de Technicien.

Elise Debouté et **Jérémy Maixent**, lauréats du concours de Technicien principal de 2^{ème} classe.

Agenda

29 octobre : Visite d'ouvrages à Châtelleraut par les élus du Bureau

6 novembre : Protection de la ressource en eau : signature d'un contrat cadre et des contrats de Destilles-Boisse et Fontaine du Son

8 novembre : Séminaire des encadrants, à Poitiers

13 novembre : Bureau Eaux de Vienne, au siège

14 novembre : Rencontre avec les établissements publics de coopération intercommunale, au siège : atelier Loi NOTRe

29 novembre : Journée Re-Sources de sensibilisation aux agriculteurs, à Lusignan

4 décembre : Réunion du Comité éditorial

6 décembre : Elections professionnelles

20 décembre : Assemblée Générale, à Poitiers



Cinq équipes au Défi

Cinq équipes Eaux de Vienne ont participé, le 13 septembre, au 21^{ème} Défi inter entreprises organisé au parc de Saint-Cyr. Dans la bonne humeur et la convivialité qui caractérisent cet événement sportif, 614 équipes se sont défiées dans des épreuves de course à pied, vélo et canoë. Soulignons la performance de l'équipe des Orbit'Eaux qui remporte la première place du podium Eaux de Vienne et termine 33^{ème} du classement général. La 2^{ème} équipe du syndicat, Les Amical'Eaux, se distingue également, en étant classée 88^{ème} au classement général. Félicitations aux sportifs !



En lien avec les gros consommateurs

Jean-Philippe Joly, chargé de développement du territoire de Montmorillon et Stéphane Pohin, responsable du centre de Lussac-les-Châteaux ont mené, courant 2018, une démarche de rencontre des gros consommateurs d'eau sur l'extension récente du périmètre d'intervention du centre. Deux acteurs économiques majeurs ont été ciblés : la SODEM, abattoir du Vigeant (70 000 m³/an) et les boulangeries NAULT (7 000 m³/an), d'Availles-Limouzine. Le premier objectif a été de s'identifier comme le nouvel interlocuteur pour toute question en lien avec la distribution d'eau potable. Un second objectif a été de connaître les besoins de ces consommateurs car ils évoluent selon la nature de l'activité.

Une visite des boulangeries NAULT a permis de mieux comprendre les processus de fabrication et donc, les besoins en eau. Cela peut éviter des recherches de fuites d'eau inutiles, si l'on sait que l'activité évolue fortement à certaines périodes de l'année. Un bouclage hydraulique a également été mis en place sur ce secteur. En cas de fuite sur un tronçon d'alimentation, les équipes de terrain pourront la réparer sans couper l'alimentation en eau pour l'abonné, garantissant une continuité de service pour les boulangeries NAULT.

134

points de captage en eau gérés par Eaux de Vienne.

30

élus présents à la réunion des coordinateurs de comités locaux du 28 septembre 2018, à Sèvres-Anxaumont

85 400

appels téléphoniques reçus par an dans les agences et centres

420

élus délégués à Eaux de Vienne, représentant leur collectivité en assemblée générale du syndicat



Dans les territoires

De l'innovation acoustique

Eaux de Vienne-Siveer déploie actuellement un nouveau matériel de recherche de fuites sur la ville de Châtelleraut pour permettre une sectorisation acoustique. L'enjeu est de localiser les fuites rapidement afin de pouvoir intervenir et de diminuer les pertes en eau. « L'objectif est de passer de 80 à 85% de rendement de réseau. » déclare Laurence Soulier, responsable d'agence à Châtelleraut : « Une fuite bien identifiée sera ensuite réparée par l'équipe réseau en limitant l'impact sur la voirie et les aménagements urbains ». Cette sectorisation acoustique consiste à réaliser un diagnostic permanent en insérant 137 capteurs acoustiques dans les bouches à clef d'eau potable. Cette opération est réalisée sur l'hypercentre de Châtelleraut. L'avantage de ce matériel est de permettre une réactivité plus importante sur des réseaux d'eau potable de communes denses et urbaines, où la recherche de fuites - malgré la présence de compteurs - est difficile et chronophage. Suite à un appel d'offres, c'est l'entreprise SEWERIN et son prestataire SUEZ qui ont été retenus pour ce projet de 143 000 € TTC, subventionné à hauteur de 80 % par l'agence de l'eau Loire-Bretagne

Le principe est simple

Les 137 capteurs, aussi appelés pré-localisateurs, vont écouter le flux hydraulique qui transite dans les canalisations entre deux et trois heures du matin, heure où la consommation d'eau potable est minimale. Les données seront ensuite transmises sur un serveur par une chaîne de télégestion comprenant un émetteur pour chaque capteur (émetteur également placé dans la bouche à clef) ainsi que quatre antennes (aussi appelés concentrateurs) placées dans l'hypercentre de Châtelleraut sur des points hauts. Les données seront

accessibles dès la matinée, pour consultation. En fonction du bruit écouté, les pré-localisateurs afficheront une couleur différente (rouge, orange ou vert) sur la carte du réseau d'eau potable visible sur le serveur. Cela permettra de localiser un secteur restreint, identifié comme fuyard. Tony Colin et Mickaël Fischer, chargés notamment des diagnostics réseaux à Eaux de Vienne, pourront alors intervenir pour identifier plus précisément l'emplacement de la fuite. « Pour moi, confie Tony Colin, c'est une façon ludique et rapide de localiser les fuites avec un outil innovant. Le matériel permet d'identifier un tronçon fuyard. Aujourd'hui, on se situe



encore dans la phase de paramétrage des pré-localisateurs, mais une fois cette phase terminée, cet outil pourra être utilisé facilement et intéresser les équipes réseaux de l'agence de Châtelleraut ».



Tony Colin insère un dispositif de recherche de fuites dans une bouche à clef

En projet

A chaque forage ses spécificités

Trois nouveaux forages, d'une profondeur de 50 à 270 mètres, sont mis en service, en octobre, à La Bussière, Coussay-Les-Bois et aux Roches-Prémarie-Andillé. Placés tous les trois sous maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre Eaux de Vienne, les deux premiers surnommés « La Galerie » et « Les Landes » permettront de diversifier la ressource et de sécuriser l'alimentation en eau potable : d'un unique captage sur chaque commune, on passera à deux, en pompant l'eau dans des nappes souterraines distinctes. Aux Roches-Prémarie-Andillé, l'enjeu est autre : le forage « Deshouillères » renforce la capacité de production de l'usine de La Vallée Moreau.

« Un forage se construit toujours en trois étapes » explique Lionel Sibilleau, hydrogéologue qui prend en charge les deux premières avant de laisser la main à un chargé d'études et de travaux, ici à Philippe Guichard :

1. Création d'un forage de reconnaissance pour vérifier que l'eau est de qualité et en quantité suffisante ;



Pompe d'exploitation de forage.

2. Transformation en forage d'exploitation pour un ouvrage durable ;
3. Equipement du forage (pose de la pompe, tête de forage...), d'une valeur totale de 250 000 € pour les trois forages en cours de finition.

Entre la 2^{ème} et la 3^{ème} étape, la direction de l'Ingénierie et de la Ressource en Eau définit les périmètres de protection. Un zonage est effectué autour du point de captage, avec des contraintes décroissantes au fur et à mesure que l'on s'en éloigne pour le protéger des pollutions ponctuelles et accidentelles. Plusieurs années sont ainsi nécessaires pour la mise en service d'un forage. Chaque construction est unique et dépend de la géologie locale et de la nappe souterraine considérée.



Retrouvez une vidéo de 1 mn de mise en place d'une pompe d'exploitation de forage sous : Y:\Communication\Vidéos\2018

Infos pratiques

Elections professionnelles en vue

À retenir : jeudi 6 décembre 2018, seront organisées des élections professionnelles à Eaux de Vienne. Tous les agents, qu'ils soient fonctionnaires ou contractuels (CDD de 6 mois minimum), sous réserve d'être inscrits sur la liste électorale, pourront voter.

L'objectif sera de désigner les agents chargés de représenter tout le personnel aux réunions du Comité Technique (CT). Les listes de candidatures seront affichées dans les locaux, au siège, dans les agences et les centres, au plus tard le 26 octobre 2018.



Eaux de Vienne est sur LinkedIn !

Eaux de Vienne se présente sur le réseau social professionnel LinkedIn. Si vous-même êtes présent sur ce réseau, vous pouvez associer votre profil à la page Eaux de Vienne. Vous verrez alors apparaître le logo du syndicat sur votre CV, à côté de votre poste actuel. Un lien vous permettra d'accéder directement à la page de la collectivité sur LinkedIn.

Inversement, la page de présentation Eaux de Vienne affichera les membres de l'équipe avec un lien vers leur profil.



Chacun y gagne alors en visibilité et vous pouvez choisir de suivre les actualités du syndicat sur LinkedIn. Rendez-vous sur : <https://www.linkedin.com/company/eauxdevienne/>